

*Le Président de la Région  
Basse-Normandie*

Caen, le 30 mars 2009  
Cabinet JCC/SG

Monsieur le Directeur Artistique,

J'ai bien reçu votre courrier du 26 février dernier et je vous en remercie.

La « *commission culture* » du Conseil régional menant sa mission d'expertise artistique, a proposé de diminuer le montant de la subvention qui vous était accordée en 2008 au regard d'une baisse sensible de votre activité de création et de diffusion.

L'exercice de cette commission (composée d'élus de la majorité et de l'opposition) est démocratique et il ne m'appartient pas d'apprécier la pertinence de ses préconisations. Votre courrier souligne à juste titre votre riche parcours, exemplaire à bien des égards. A l'évidence, dans une vie entièrement dédiée à l'action culturelle, il est un temps pour la création et la production artistique, il en est un autre pour la transmission des savoirs.

Vous m'alertez, fort à propos, sur cette question essentielle qui vous concerne aujourd'hui mais qui doit interroger tous les artistes toutes les collectivités territoriales et l'Etat.

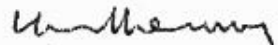
La Région aurait tort de se priver de l'expérience irremplaçable, de la compétence acquise des acteurs culturels, construites sur notre territoire tout au long de carrières menées au service de l'Art et de la Culture.

Les questions de la formation, de la transmission, spécialement auprès des jeunes et des publics défavorisés sont au cœur des préoccupations de la Région. Elles doivent mobiliser plusieurs élus, plusieurs services, plusieurs compétences et être travaillées en concertation.

Il faudra un peu de temps pour peaufiner une politique pertinente dans ce domaine et je suis conscient que votre situation demande une réaction immédiate vous permettant d'attendre la mise en place de ces nouveaux dispositifs.

C'est pourquoi, en accord avec Alain Tourret, je vais proposer à la prochaine réunion de la Commission plénière de reconduire pour 2009 votre subvention de l'exercice 2008. Parallèlement, j'ai demandé aux élus concernés et aux services compétents de travailler avec les acteurs culturels sur les questions que vos difficultés actuelles posent de manière emblématique.

Espérant répondre ainsi à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Artistique, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent BEAUVAIS

Copies :

- Syndicat National du Cirque de création
- SYNDEAC

Monsieur JC HERVEET  
Directeur Artistique  
Cirque du Docteur Paradis  
ATRAC  
BP 15  
14250 TILLY SUR SEULLES